

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2024-098

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Claude LARDY ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Christelle GERIN-EPELY donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Nicolas DE GARILHE donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à M. Claude LARDY ; M. Jacques CHEVALEYRE donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS.

Membre absent : M. Raphaël BERGER.

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 32

OBJET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Le rapport d'orientation budgétaire présenté et annexé à cette délibération doit présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir toute en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce rapport, n'a pas vocation à se substituer au vote du budget où l'ensemble des recettes et des dépenses sont présentées.

Ce débat permet à l'Assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la Ville, de mettre en lumière certains éléments rétrospectifs et de discuter des orientations budgétaires et les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2025.

Caluso de réception en direction
069-216900811-20241218-DELIB_2024-098-DE
Service des communications et relations publiques

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2312-1 ;

Vu la circulaire préfectorale n° E-2016-34 du 23 novembre 2016 relative au contenu et modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire (DOB) ;

Vu la présentation du rapport d'orientation budgétaire annexée et présentée à l'Assemblée délibérante ;

La Commission Finances réunie le 5 décembre 2024 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

Par 31 voix pour et 1 abstention (M. Jérôme FRANÇOIS – Groupe Écully pour tous),

- Dit que, par son vote, prend acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire et de l'existence d'un rapport sur la base duquel s'est tenu le débat ;
- Adopte les orientations budgétaires telles que présentées dans le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 18 décembre 2024

Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **26 DEC. 2024**
Le Maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20241218-DELIB_2024-098-DE
Date de réception préfecture : 26/12/2024



Ville
d'Écully

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Ce rapport d'orientation budgétaire 2025 s'inscrit dans un contexte national et international instable:

- **Perspectives de croissance moroses** : La croissance mondiale pour 2025 devrait rester modeste, avec des indicateurs confirmant un ralentissement observé en 2024
- **L'inflation continue de peser sur l'économie,**
- **Les prévisions du projet de loi de finances pour 2025 tablent sur une inflation qui pourrait se stabiliser autour de +3,5%.**
- **La croissance du PIB en France devrait se situer autour de 0,6% en 2025, après une croissance estimée à 0,8% en 2024**
- **Les taux d'intérêt restent élevés, limitant le volume des transactions immobilières et freinant les investissements des entreprises.**

Les objectifs s'inscrivent dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2023-2027,

La France vise à ramener son déficit à 5 % du PIB en 2025, en baisse par rapport à 6,1 % en 2024

Le gouvernement prévoit des économies de 60 milliards d'euros, dont 40 milliards d'euros provenant de réductions de dépenses publiques et 20 milliards d'euros par des hausses d'impôts, notamment sur les grandes entreprises

Les taux d'intérêt élevés continuent d'accroître le poids de la dette. Le remboursement des intérêts de la dette pourrait devenir le premier poste de dépense d'ici 2026

La France est en situation comptable et politique de faillite

Prévisionnel 2025

Les chiffres attendus en 2025 :

les droits de mutation seront stables à un niveau toujours faible.

La revalorisation des bases sur 2025 devrait s'établir aux alentours de 3,8%.

Le Budget communal doit être voté à l'équilibre.

La ville n'a pas la liberté que s'autorisent les gouvernements successifs depuis 43 ans.

Dette de la France : 3 228 000 000 000 € (soit 48 179 €/français)
Dette d'Écully : 0 €

Impacts de la Loi de Finances 2025 sur les finances de la commune

Maintien nationale des dotations de l'Etat (DGF +DSU) en 2025 : 264 K€

Les dotations de l'Etat (DGF + DSU) pour Écully devraient rester inchangées.

- 2014 : 1 781 k€
- 2023 : 264 k€
- 2024 : 264 k€
- 2025 : 264 k€

Relative Stabilité des dotations de l'Etat

LE BUDGET PRIMITIF 2025

Nos principaux arbitrages sont en lien avec les priorités du mandat et s'inscrivent dans les actions engagées depuis 2020 :

- **L'Education** : rénovation/extension du groupe scolaire des Cerisiers et finalisation du groupe scolaire de Charrière Blanche
- **La Transition Ecologique** : rénovation énergétique des bâtiments publics – production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques) - accompagnement des mobilités actives – préservation de la biodiversité
- **La Sécurité et le Cadre de vie** : extension de la vidéoprotection, renouvellement du patrimoine arboré

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2025

Chapitre 011 – Charges à Caractère Général :

- Externalisation d'une partie des prestations du service paysage et biodiversité (+ 120 K€)
- Passage du quartier des Sources / Pérollier en QPV : (+ 5 K€ versus 2024)

Stabilisation du Chapitre 11 : 5 433 K€

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2025

Chapitre 012 – Charges de Personnels :

- Stabilisation du glissement vieillesse technicité (+ 203 K€)
- Baisse de l'assurance statutaire du fait de l'insertion de franchise sur les AT et la longue maladie et une assiette de cotisation réduite (- 100 K€)
- Externalisation d'une partie des prestations du service paysage et biodiversité (-120 K€)

Proposition pour le Chapitre 12 : 11 390 K€

Chapitre 012 - Ressources humaines

Structure des effectifs : 273 postes au tableau des effectifs (soit 202,3 ETP versus 207,91 en 2023).

Éléments sur la rémunération (montants qui ne portent que sur les emplois permanents) :

- Traitements indiciaires : 5 157 304,79 €
- Régimes indemnitaires : 1 499 102,03€
(y compris S.F.T et indemnités de résidence)
- Bonifications indiciaires : 42 308,60 €
- Heures supplémentaires rémunérées : 149 932,51€
- Avantages en nature : 22 144,72 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2025

Chapitre 65 - Subventions aux associations et subventions d'équilibre au CCAS :

- Poursuite du soutien au tissu associatif favorisant la dynamique locale
- Diminution de la subvention d'équilibre au budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale (- 15 k€)
- Stabilisation des subventions pour les 4 principales associations: le montant sera le même en 2025 qu'en 2024, soit 676 K€

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF DE 2025

Chapitre 67 : Subventions d'équilibre aux budgets annexes et subventions de droit privé

Pour 2025, nous envisageons de maintenir les mêmes montants alloués qu'en 2024.

Pas de subvention d'équilibre pour le Cinéma

Même Subvention d'équilibre pour l'Espace Ecully

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En k€	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	4 787	5 353	5 433	1,49%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉ	10 998	11 400	11 390	- 0,09 %
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 149	2 054	2 054	+ 0 %
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	174	40	50	+ 25 %
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0	0	0	+ 0 %
014 FPIC + AC + CLETC	273	290	290	+ 0%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION	18 381	19 136	19 217	0,42 %
CHARGES FINANCIÈRES				
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	18 381	19 136	19 217	0,42 %

Un effort historique sera nécessaire pour tenir cet objectif de dépense tout en maintenant des services publics satisfaisants

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 73 – Impôts et Taxes

- Les taux de taxes foncières de la collectivité n'augmenteront pas ; en revanche, les bases seront revalorisées par l'État aux environs de 2,7%.
- Le montant des droits de mutation seront stables.

Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses :

- Maintien des recettes du fait de la revalorisation des tarifs de la restauration scolaire, des tarifs culturels, des tarifs du périscolaire et du centre de loisirs en 2024.

Chapitre 74 – Dotations et subventions

- Stabilisation des dotations de l'Etat en 2025.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

- Loyer du FRPA (+ 390 K€)

Chapitre 013/76/77

- Poursuite des ventes des biens mobiliers communaux sur le site AGORASTORE.

ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En k€	CA 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2025 / BP 2024
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 738	1 700	1 700	0 %
73 IMPÔTS ET TAXES	16 403	16 200	16 500	+ 1,85 %
<i>Dont contributions directes (TFB, TFNB)</i>	13 350	14 900	15 300	+ 2,68 %
<i>Dont droits de mutations</i>	2 438	1 000	1 000	0 %
74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS	2 057	2 000	2 120	+6,00 %
<i>Dont Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)</i>	283	264	264	0 %
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	308	432	740	+ 71,30 %
<i>Dont loyers de la Résidence Autonomie</i>			390	
013/76/77 PRODUITS DIVERS	127	100	100	0 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	20 633	20 432	21 160	+ 3,56 %

Une CAF 2025 estimée à 1 943 K€

CULTURE DE LA RESSOURCE

Systematiser la recherche d'aides financières pour les projets de la ville
1 projet = 1 dossier de demandes de financements divers.

En 2024 :

- 23 dossiers de subvention déposés ;
- 659 180 € d'aide accordées ;
- 600 000 € d'aide en cours d'instruction.

ACTUALISATION DES AP/CP

LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME AVEC CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Crédits de paiement (CP) des opérations gérées en AP/CP	Autorisation de programme actualisée	Réalisé cumulé estimé au 31/12/2024	Crédits de paiements 2025
Rénovation et extension du groupe scolaire des Cerisiers AP/CP 202201	6 518 k€	3 268 k€	3 250 k€
Rénovation de L'Espace Écully AP/CP 202202	120 k€	55 k€	65 k€
Terrain et vestiaire Rugby et Club house AP/CP 202203	450 k€	267 k€	60 k€
Transition écologique : Réhabilitation du patrimoine communal / Charrière Blanche AP/CP 202204	4 395 k€	4 125 k€	270 k€
TOTAL DES AP/CP	11 483 k€	7 715 k€	3 645 k€

SYNTHESE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025

Une enveloppe d'environ 5,5 M€ dont le détail sera présenté lors du vote du budget primitif de 2025 qui se ventile principalement en :

- 3,2 M€ pour l'extension et la rénovation du groupe scolaire Les Cerisiers ;
- 1 M€ pour la rénovation et entretien du patrimoine
- 500 K€ Transition écologique
- 480 k€ en sport et cadre de vie
- 255 k€ pour le projet de maison de santé pluridisciplinaire

SYNTHESE

- Stabilité fiscale : pas de hausse des taux en 2025
- A l'heure où de très nombreuses communes ont augmenté les impôts, baissé l'offre de services, et leur niveau d'investissements, la ville d'Ecully n'augmente pas les impôts, maintient une dette à zéro et améliore la qualité des services publics
- Ecully finit le mandat en répondant à deux enjeux forts: la prise en charge publique des aînés et les besoins de santé publique
- Mise en œuvre des engagements de campagne : Éducation, Transition écologique, Sécurité et Cadre de Vie.
- Un cadre de vie préservé : Sécurité publique, Aménagement des espaces communaux – Biodiversité.

**La Ville d'Ecully poursuivra en 2025
sa gestion raisonnée et finira son programme d'investissements avec une
attention particulières sur l'accès aux soins.**